

## Procès-verbal

### 4<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 10 avril 2024, à 20 h 25

Rencontre en salle et en ligne

Centre communautaire de l'édifice Denis-Giguère

305, Rue Racine, Québec (Québec) G2B 1E7

Salle RC15

En ligne : <https://villequebec.zoom.us/meeting/register/tZMsc--rrisoGNzDkeWz0HdiopuOReG76fJb>

*\*Cette assemblée ordinaire est précédée de l'assemblée générale annuelle qui débutera à 19 h.*

### Sont présents

M<sup>me</sup> Isabelle Chabot, présidente

M. Patrick Raymond, vice-président

M. Pierre Turgeon, secrétaire

M<sup>me</sup> Laurie Plamondon, trésorière

M. Patrick Desrochers, administrateur

M. Lorenzo Genois, administrateur

M<sup>me</sup> Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

M<sup>me</sup> Marie-Josée Asselin, conseillère municipale du quartier Des Châteaus – Loretteville (en ligne) [sans droit de vote]

### Sont également présents

M. Patrick Meunier, directeur de division au service du transport et de la mobilité intelligente, Ville de Québec [sans droit de vote]

M<sup>me</sup> Joelle Godbout, directrice du bureau Info-chantier, Ville de Québec [sans droit de vote]

M. Louis Mongrain, conseiller en urbanisme au service de la gestion du territoire, Ville de Québec [sans droit de vote]

### IL Y A QUORUM

Outre les personnes mentionnées, 7 citoyens sont en visioconférence et 17 citoyens sont présents dans la salle.

## Ordre du jour adopté

1.	Ouverture de l'assemblée	20 h 30
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	20 h 31
3.	Présentation du bureau Info-Chantier de la Ville de Québec	20 h 32
	a. Vue sur le projet final	
	b. Permis de zonage (GT)	
	c. Occupation de la chaussée et maintien de la circulation pendant les travaux (TMI)	
	d. Préciser la trajectoire de communication pour joindre la Ville (311 – Bureau Info-Chantier)	
4.	Période d'information des conseillères municipales	20 h 52
5.	Questions et commentaires du public	20 h 57
6.	Dossiers du conseil de quartier	21 h 02
	a. Nomination des officiers	
	b. Installation des silhouettes sur le terrain des écoles et octroi du financement	
	c. Avancement du PPU	
7.	Fonctionnement du conseil	21 h 22
	a. Trésorerie et déboursés	
	b. Résolution pour le secrétariat de soutien et dépenses liées à l'AGA	
	c. Correspondance	
8.	Adoption de procès-verbaux	21 h 27
	a. Assemblée ordinaire du 13 mars 2024	
9.	Varia	21 h 28
	a. Des Châtelers en Action	
	• Rappel café-réparation 21 avril 2024	
	• Échange don de semis et semences 5 mai 2024	
	• Randonnée familiale en vélo	
	b. Séance d'information sur les corridors scolaires du quartier – 22 avril	
	c. Rencontre Collecter le vivant	
10.	Levée de l'assemblée	21 h 30

Isabelle Chabot, Présidente

## **1. Ouverture de l'assemblée**

La présidente ouvre l'assemblée à 20 h 10.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé d'ajouter au point 9A la randonnée familiale en vélo, un point 9C pour la rencontre Collecter le vivant et le point 7B pour adopter les dépenses reliées à l'AGA.

Sur une proposition de Lorenzo Genois, dûment appuyée par Patrick Desrochers, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec ces modifications.

## **3. Présentation du bureau Info-Chantier de la Ville de Québec**

### **a. Vue sur le projet final**

Concernant le chantier privé sur le boul. l'Ormière au coin de la rue Blanc-Manteau. C'est un bâtiment d'habitation de 57 unités qui sera construit par le promoteur Deximo.

### **b. Permis de zonage (GT)**

Le zonage est conforme pour le projet en cours.

### **c. Occupation de la chaussée et maintien de la circulation pendant les travaux (TMI)**

M. Meunier explique que la ville est contrainte de prêter la chaussée publique pour que le promoteur puisse réaliser les travaux. Néanmoins, des accès aux commerces avoisinants le chantier ont été prévus, les passages piétons ont été sécurisés et une zone réservée à la circulation locale pour les résidents est respectée par le promoteur. La Ville a émis certaines exigences à respecter par le promoteur pour limiter les impacts à la circulation, et beaucoup de visites terrains ont été faites par les employés de différents services de la Ville de Québec qui sont impliquées dans le déploiement de ce chantier.

Les entraves devraient être nettement diminuées à partir de mi-juillet selon les échéanciers prévus.

### **d. Préciser la trajectoire de communication pour joindre la Ville (311 – Bureau Info-Chantier)**

Mise en place d'une ligne info-chantier. Madame Godbout mentionne aux citoyens de nommer le bureau info-chantier lors des appels au 311 afin d'être redirigé vers Monsieur Charles Beausoleil, qui est l'agent responsable pour le quartier des Châtel.

## **4. Période d'information des conseillères municipales**

Mme Asselin remercie l'équipe de la Ville présente à la rencontre de leur proactivité et leur disponibilité pour informer les citoyens quant au chantier Deximo. Elle rassure les citoyens quant aux enjeux liés au stationnement qui surviendrait possiblement dans le futur en lien avec la nouvelle construction. La Ville sera proactive pour régler les problématiques qui se présenteront, le cas échéant.

Le projet pilote À vélo qui sera mis en place cette année est financé par le RTC, ce qui limite le déploiement et l'installation de stations. Les données de fréquentation qui seront cumulées justifieront le besoin, si besoin il y a.

Aucune information supplémentaire à transmettre quant au terrain de l'ancien Irving près de la Chute Kabir-Kouba.

## **5. Questions et commentaires du public**

### Concernant le chantier de l'entrepreneur Deximo

Une citoyenne demande qu'un rappel soit fait à l'entrepreneur concernant la limite de vitesse à 30 km/h dans les rues résidentielles.

Monsieur Réjean William informe l'équipe de la Ville présente sur place de la grande quantité de poussière émise par l'entrepreneur lors du nettoyage des chaussées et demande à ce que différentes méthodes soient utilisées pour procéder. Il se questionne également sur l'obligation de clôturer.

Une citoyenne demande à ce que la limite de vitesse soit diminuée sur la rue des Neiges puisque l'achalandage est augmenté vu le détour causé par les travaux.

Une citoyenne se demande à quel moment la rue Blanc-Manteau sera réouverte. Monsieur Meunier informe que selon l'échéancier prévu, la rue sera débloquée à partir de juillet.

Martin Roy informe qu'il n'y a plus de stationnements dans les rues pour déposer les enfants à l'école.

Un citoyen s'inquiète quant au stationnement autorisé dans les rues aux alentours du bâtiment, à l'effet qu'il n'y aura plus d'espace dégagé pour marcher. Monsieur Mongrain mentionne que 10 cases de stationnement supplémentaires prévus sur le terrain du promoteur par rapport au quota exigée par la Ville. Pour le moment, il n'est pas prévu d'interdire le stationnement dans les rues.

Une citoyenne s'exprime sur l'accès à l'arrêt d'autobus difficilement visible pour les chauffeurs d'autobus en raison des cônes et de la signalisation autour.

### Autres questions et commentaires

Monsieur Gilbert Beaudet expose la problématique de la nouvelle garderie au coin de la rue Pincourt et Blain, qui accueille 72 enfants depuis le mois de décembre. Une piste cyclable est aménagée du côté ouest, soit du même côté que la garderie. Les automobilistes se servent de la piste cyclable comme débarcadère, ce qui est dangereux pour les passants. Il souhaiterait que la piste cyclable soit démenagée. M. Meunier, de la Ville de Québec, confirme qu'il y a une évaluation en cours sur ce dossier à la Ville de Québec. Une adaptation de la piste cyclable dans ce secteur sera présentée aux citoyens, tenant des enjeux de sécurité.

Monsieur Pierre Vézina avise que dans le secteur des rues Pincourt et Nantel, il y a beaucoup de bruit de moteur des jeunes de la polyvalente sur l'heure du midi et à la sortie de l'école. Dominique Gagnon et Monsieur Meunier réfère le citoyen au 311, qui est la première étape pour signaler la problématique à la Ville, qui elle envoie les plaintes directement au service de prévention policière. Le nombre de plaintes est pris en considération dans le déploiement de ce service. Mme Godbout propose aussi de référer au service de Prévention-école du SPVQ via le 311.

## **6. Dossier du conseil de quartier**

### **a. Nomination des officiers**

Dominique Gagnon explique les postes d'officier obligatoire au sein du Conseil de quartier (présidence, secrétaire et trésorerie).

Sur une proposition de Lorenzo Genois, appuyé par Patrick Desrochers, les personnes suivantes sont nommées aux postes suivants :

Isabelle Chabot au poste de présidente, Laurie Plamondon au poste de trésorière, Pierre Turgeon au poste de secrétaire et Patrick Raymond au poste de vice-président.

**b. Installation des silhouettes sur le terrain des écoles et octroi du financement**

Le Conseil de quartier collaborera avec l'école des Neiges pour le prochain projet d'installation de deux nouvelles silhouettes sur son terrain.

L'installation des silhouettes est à prévoir pour le printemps.

Une publication Facebook a été diffusée pour les citoyens qui souhaitent avoir une affiche *Ralentissez*.

**c. Avancement PPU**

Les rencontres de consultation publiques sont en cours. La prochaine rencontre aura lieu le 23 avril prochain en après-midi sur les milieux de vie et de travail. Il est convenu qu'Isabelle Chabot y participe. Il reste deux places pour les membres qui souhaitent y participer.

Pierre Turgeon rappelle l'activité de Marche familiale le 13 avril à 13h à l'école des Neiges pour une mobilisation citoyenne pour la préservation du boisé des Châtelers.

Le 8 mai prochain, la rencontre régulière du Conseil de quartier aura lieu au centre Michel-Labadie.

## **7. Fonctionnement du conseil**

**a. Trésorerie et déboursés**

Pour le mois de mars, les seules dépenses sont les frais de caisse de 2,95\$ pour le compte, les frais de secrétariat de soutien pour la dernière rencontre et le paiement à Craque-Bitume pour l'atelier de compostage de 100 \$.

Budget de fonctionnement: 1969,09 \$

Budget Sécurité routière: 965,06 \$

Budget Évènements: 1112,56 \$

**b. Résolution pour le secrétariat de soutien**

**Résolution CA-2024-14**

Sur une proposition d'Isabelle Chabot, dûment appuyé par Pierre Turgeon, il est résolu de payer la somme de 125.00\$ à Jennifer Vachon pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2024.

**Résolution CA-2024-15**

Sur une proposition de Patrick Raymond, dûment appuyé par Laurie Plamondon, il est résolu de payer la somme de 125.00\$ à Jennifer Vachon pour la rédaction du procès-verbal de la séance de l'Assemblée générale annuelle du 10 avril 2024.

**Résolution CA-2024-16**

Sur une proposition de Pierre Turgeon, dûment appuyé par Lorenzo Genois, il est résolu de payer la somme de 28,26 \$ à Pierre Turgeon pour les frais liés à l'assemblée générale annuelle.

**c. Correspondance**

La présidente a reçu une communication provenant de M. Mario Rioux de Place l'Ormière pour le projet visant à dynamiser et fleurir le Boul. l'Ormière. Des

discussions sont en cours concernant ce projet et l'information a été relayée à Mme Asselin.

Invitation reçue pour l'activité Collecter le vivant, sur la biodiversité à Québec, qui aura lieu le 15 mai.

Invitation du collectif Canopée en lien avec le verdissement dans le quartier lors de la prochaine séance de juin.

## **8. Adoption de procès-verbaux**

Le procès-verbal du 13 mars 2024 est adopté sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyé par Isabelle Chabot.

## **9. Varia**

### **a. Des Châtelains en action**

- **Rappel Café-réparation 21 avril 2024**

2<sup>e</sup> édition qui aura lieu le 21 avril pour réparer quelconque appareil. Un formulaire est disponible pour inscription, mais possibilité de se présenter sans inscription.

- **Échange don de semis et semence 5 mai 2024**

L'activité sera peut-être annulée en raison de certains enjeux. La décision sera prise dans les prochains jours.

- **Randonnée familiale en vélo**

Possibilité pour le Conseil de quartier de participer à l'activité le 25 mai pour tenir un kiosque et distribuer des affiches.

### **b. Séance d'information sur les corridors scolaires du quartier – 22 avril**

Séance en ligne concernant la sécurité routière et la mobilité active autour des écoles Chaumière, l'Eau-vive et Notre-Dame-des-Neiges.

### **c. Collecter le vivant**

Voir le point 7C.

## **10. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à **21 h 44**, proposé par Pierre Turgeon, appuyé par Patrick Desrochers.